

Bonjour,

Je vous envoie ce mail concernant le projet éolien de Jauzé et ses alentours. Même si la préservation de la planète est un enjeu essentiel pour notre avenir, qu'en est-il des riverains ?

Notre famille, habitant depuis plus de vingt ans a Jauzé avait pour projet de créer un environnement apaisé dans cette fameuse maison, celle de Bel Air. L'idée était même de poursuivre ce projet, à travers moi, en reprenant la maison familiale dans un futur relativement t proche.

Dans ce même futur, un parc éolien va voir le jour à 500m de notre demeure, ma famille et moi comprenons donc que notre idée est mise à mal. Nous n'imaginons que très peu notre paysage orné de mâts de 100m et d'étoiles tournantes de 140m...

Nous sommes donc très inquiets puisque nous ne pouvons plus réaliser notre plan familial mais surtout, nous nous demandons s'il sera possible de le réaliser à un autre endroit. Je pense également qu'une autre famille aura du mal à se projeter dans ce décor, vous comprenez aisément que nous sommes dans une impasse, et ce, d'une manière plutôt inattendue.

Pourriez-vous me dire comment, le département de la Sarthe, prend en compte le préjudice que notre famille va subir ?

Cordialement,

Kévin Girod.

*Courriel du 23/10/2017 11h46*